

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Réalisé par Mohamed Badrane

Quotidien d'information générale · 19^{ème} année · N°4657 · Du vendredi 29 au dimanche 31 mai 2020

© D.R.

SPECIAL



SCHÉMAS RÉGIONAUX, LABELLISATION,
NORMES, ACCOMPAGNEMENT PME...
LES CHANTIERS EN COURS

Logistique, un avant
et un après 2020

Schémas régionaux, labellisation, normes, accompagnement PME... les chantiers en cours

Logistique, un avant et un après 2020

Si l'année 2020 sera définitivement marquée dans l'histoire par la pandémie du coronavirus, certains secteurs et activités économiques veulent faire de cette année un exercice de renouveau et de poursuite des grands chantiers. C'est le cas notamment pour le secteur de la logistique. Durant les dernières années, ce dernier a connu un développement soutenu avec une véritable feuille de route pour la réalisation d'objectifs ambitieux. Pour coordonner l'action des toutes les parties prenantes, le Royaume s'était doté d'une Agence de développement de la logistique, l'AMDL.

Le dernier conseil d'administration de celle-ci qui remonte à février dernier a été consacré à la discussion du plan d'actions et budget pour l'année en cours. Un plan d'action où la régionalisation figure en bonne place. Dans le détail, le plan d'actions 2020 consiste notamment à poursuivre les démarches et actions visant le développement des zones logistiques, et ce à travers la conclusion de conventions spécifiques relatives aux schémas régionaux de développement de ces zones dans différentes régions du Royaume et la sécurisation des assiettes foncières nécessaires pour la réalisation des premières tranches de ces zones. «Et conformément à la vision royale ayant pour but de soutenir les entreprises marocaines, l'Agence prévoit également de poursuivre durant l'année 2020 la mise en œuvre du programme de mise à niveau logistique des PME marocaines -PME Logis- qui vise l'accompagnement de ces entreprises et leur assistance pour l'amélioration de leurs performance et compétitivité logistiques à travers un appui technique et financier direct», apprend-on auprès des responsables.

Par ailleurs, et dans le cadre de ses efforts visant l'émergence d'opérateurs et de services logistiques performants, l'AMDL devait procéder, en partenariat avec le secteur privé, à la mise en place d'un système de labellisation des opérateurs logistiques, appelé à constituer un indicateur de la qualité et du professionnalisme des services logistiques offerts par les opérateurs logistiques. Parallèlement, l'Agence œuvre, en concertation avec les différentes parties prenantes et les secteurs concernés, à mettre en place un programme de normalisation adapté au secteur logistique.

Quant au développement des compétences et de la formation dans le secteur, l'année 2020 sera marquée par la poursuite de la coordination de la mise en œuvre du plan national de formation en logistique pour la période 2020-2024 et



le déploiement d'un système de labellisation relatif aux filières de formations dans les métiers de la logistique. Il est également prévu en 2020 l'opérationnalisation, en partenariat avec le Groupe interprofessionnel d'aide au Conseil Transport et Logistique -GIAC Translog, du Centre national de certification des compétences logistiques suivant les normes de l'Association européenne de la logistique (ELA). Pour l'implémentation dudit plan d'actions, le budget de l'Agence marocaine de développement de la logistique a atteint au titre de l'année 2020 environ 204 millions de dirhams dont 167 millions de dirhams comme budget d'investissement, destiné principalement à l'acquisition du foncier nécessaire au développement des zones logistiques et à la poursuite de la mise en œuvre du programme PME Logis. A noter que le dernier conseil d'administration a été marqué par la présentation des principales réalisations de l'Agence pour l'année 2019. Parmi ces réalisations, il y a notamment l'actualisation, selon une approche collaborative avec les différents acteurs régionaux, de nombreux schémas régionaux de

L'année 2020 sera marquée par la poursuite de la coordination de la mise en œuvre du plan national de formation en logistique pour la période 2020-2024 et le déploiement d'un système de labellisation relatif aux filières de formations dans les métiers de la logistique.

développement des zones logistiques et la prise des dispositions nécessaires pour le lancement des premières tranches des projets de zones logistique prioritaires. En outre, et en relation avec la professionnalisation du secteur logistique, environ 90 entreprises ont bénéficié durant l'année 2019 de l'appui technique et financier offert par l'AMDL dans le cadre du programme PME Logis, avec une enveloppe financière engagée de près de 26 millions de dirhams. L'année 2019 a également été marquée par l'organisation par l'Agence, sous l'égide du ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau et en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc- CGEM, de la première édition de la Journée marocaine de la logistique. Tenue sous le thème «Le Maroc sur le chemin de la performance logistique», cette journée avait été l'occasion pour débattre des défis à relever afin d'accélérer le développement du secteur logistique au Maroc et pour souligner l'importance et l'impératif de poursuivre le déploiement de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique.

Quand la Logistique prend
une nouvelle dimension

AFRILogistique

PLATEFORME LOGISTIQUE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION



Caractéristiques & Localisation

Parc logistique comprenant 3 bâtiments classe A

Surfaces des 2 premiers bâtiments

27 500 m² divisibles en cellules de 2750 m²
dont 100 m² de bureaux

Localisation

Proximité immédiate de la ZI Mohammedia Sud Ouest

Accessibilité

Accès direct au réseau autoroutier national

Efficacité

Aires de manœuvre de 32 m minimum, 4 portes à quai avec niveleurs hydrauliques par cellule, 12 m de hauteur libre et résistance au sol de 5T/m².

Sécurité

RIA, extincteurs, désenfumage et sprinklage

Contact

afrilogistique_casa@alhambrapropertyis.com

Le secteur a accompli des réalisations mais fait face à de multiples défis

Stratégie logistique, un bilan d'étape

L'organisation de la première journée nationale de la logistique a été l'occasion pour dresser un bilan d'étape du déploiement de la stratégie logistique du Maroc et d'en ressortir les réajustements nécessaires. Les chiffres sont en effet édifiants. Le secteur contribue aujourd'hui à hauteur de 5,1% du PIB, avec une valeur ajoutée globale générée de 46 milliards de dirhams en 2017 au lieu de 34 milliards en 2010. Selon le ministre de tutelle, Abdelkader Amara, un ensemble d'accomplissements en matière de développement de la logistique au Maroc a été rendu possible. Sur le plan institutionnel, la gouvernance du secteur a été renforcée par la mise en place de l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) en 2011, de l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique (OMCL) en 2013, de la Commission nationale de normalisation logistique (CNNL) en 2014 et du Baord de coordination de la formation en logistique en 2015. Les efforts ont également porté ces dernières années sur le développement du secteur et l'amélioration des principales chaînes logistiques du pays, notamment l'import/export, la distribution interne et les matériaux de construction. Selon la même source, et malgré les difficultés rencontrées lors de ces dernières années en termes de développement de l'offre en immobilier logistique, le Maroc a réussi à mettre en place une offre plus étendue, plus moderne et à un prix compétitif dans plusieurs régions du Royaume. Dans ce sens, le ministre avait indiqué que, selon les chiffres de l'OMCL, cette offre a permis de réduire la valeur locative des entrepôts ainsi que le coût de l'entreposage de près

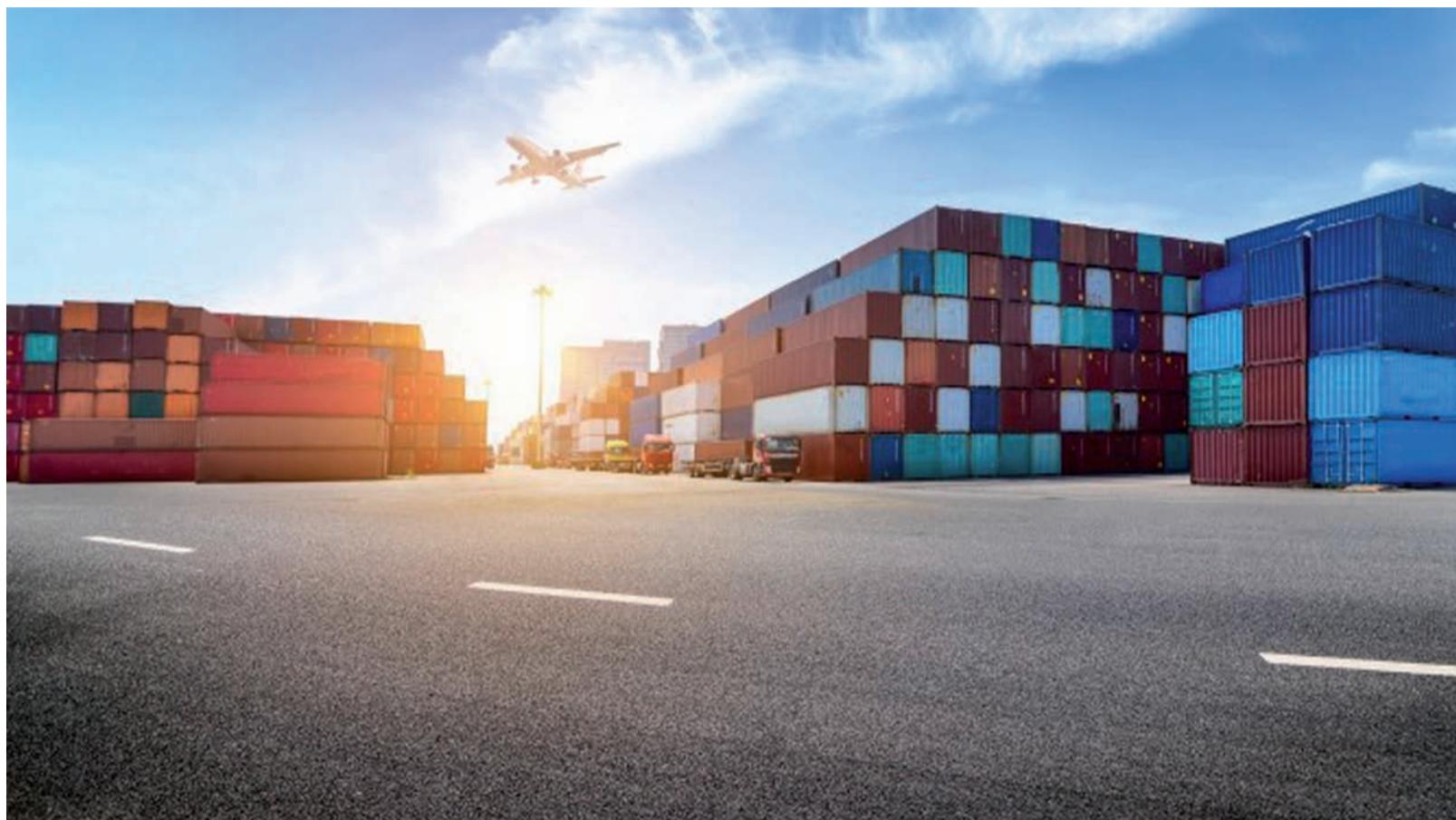


de 35% depuis 2010, pour se situer en moyenne à 40 DH/m²/mois et 1,9 DH/palette/jour respectivement. Cela dit, il existe également des défis. Selon la tutelle, l'une des principales contraintes liées au déploiement du chantier relatif au développement des zones logistiques consiste en l'indisponibilité immédiate de fonciers utilisables aux bonnes localisations et aux meilleurs prix. Les différentes parties prenantes concernées par la réalisation de ce chantier sont ainsi invitées à redoubler d'effort en vue de la sécurisation et de la mobilisation du foncier et des ressources financières nécessaires au développement des zones logistiques. De même,

Le secteur contribue aujourd'hui à hauteur de 5,1% du PIB, avec une valeur ajoutée globale générée de 46 milliards de dirhams en 2017 au lieu de 34 milliards en 2010.

les entreprises sont invitées à s'inscrire dans le programme de mise à niveau «PME Logis» qui offre aux Petites et moyennes entreprises plusieurs possibilités d'accompagnement technique et financier afin de rehausser leur performance et les aligner avec les standards internationaux. Pour M. Amara, il est impératif d'accélérer le déploiement du plan de formation en logistique défini pour la période 2020-2024 afin de doter le secteur de compétences et de ressources humaines qualifiées et en adéquation avec le marché de l'emploi. A noter que la première journée nationale de la logistique avait connu la participation des représentants de ministères, d'administrations, d'établissements publics, de collectivités territoriales, de la CGEM (Confédération générale des entreprises du Maroc), de fédérations et associations professionnelles, de principaux opérateurs logistiques marocains ainsi que des académiciens et experts en logistique et supply chain. Plusieurs thématiques ont été décortiquées, notamment le déploiement de la stratégie logistique du Maroc, les zones logistiques et le développement et l'attractivité des territoires ainsi que la logistique urbaine et les leviers pour optimiser la logistique du dernier kilomètre. Le ministère de tutelle s'est engagé à faire de cet événement un rendez-vous annuel pour permettre à la communauté logistique de se retrouver mais surtout de faire un suivi rapproché de la stratégie logistique.





Les pouvoirs publics comptent sur la stratégie nationale pour le faire décoller Le secteur de la logistique a sa feuille de route

Le Maroc commence à voir grand pour le secteur de la logistique. C'est la raison pour laquelle le pays s'est doté d'une stratégie nationale en bonne et due forme. Cette stratégie repose sur plusieurs axes. Pour les responsables, il s'agit notamment de la mise en place d'un réseau de plateformes logistiques pour le groupage et le dégroupage de marchandises. «*Véritables centres de valeur ajoutée logistique à proximité des opérateurs économiques et des consommateurs, ces plateformes logistiques serviront de zones pour la canalisation et la concentration des flux nécessaires au développement d'une offre de services compétitive et à forte valeur ajoutée*», explique-t-on. Le déploiement de la stratégie logistique a ouvert des fronts multiples, complexes et interdépendants en termes de mise en œuvre. Il faut dire que la logistique concerne l'ensemble des secteurs de l'économie avec une multiplicité d'acteurs. «*L'implémentation de cette stratégie nécessite un effort cohérent qui s'inscrit dans la durée et requiert une dynamique pour impulser et maintenir un rythme soutenu autour des objectifs assignés et des arbitrages à opérer pour définir les priorités et surmonter les obstacles*», avancent les responsables. Dans ce contexte, il a été indispensable de développer un outil de veille de la performance du secteur

partagé entre l'Etat et les opérateurs économiques.

Ainsi, il a été recommandé dans le cadre de la stratégie logistique la création et la mise en place de l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL), et l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique (OMCL) piloté par un sous-comité public-privé. L'AMDL, structure dont le rôle essentiel est la mise en œuvre aux niveaux national et régional des actions d'amélioration de la compétitivité logistique, a été créée par la loi n°59-09 publiée au B.O du 21 juillet 2011. Cette agence constitue le levier de l'Etat pour la mise en œuvre de la stratégie. L'agence a pour principales missions de réaliser les études stratégiques et les plans d'actions visant le développement de la logistique, d'élaborer le schéma directeur des zones d'activités logistiques ainsi que de créer et développer des zones d'activités logistiques... Pour sa part, l'OMCL est chargé principalement de mesurer la performance des systèmes logistiques, garantir la veille et constituer une force de proposition pour améliorer la compétitivité logistique, et d'assurer la collecte d'informations sur le secteur, l'établissement et la publication de manière régulière d'indicateurs mesurant les progrès réalisés au niveau du secteur.

Le développement d'acteurs logistiques intégrés et performants capables d'offrir des services fiables répondant aux standards de qualité est un axe important de la stratégie logistique.

Par ailleurs, le développement d'acteurs logistiques intégrés et performants capables d'offrir des services fiables répondant aux standards de qualité est un axe important de la stratégie logistique. Pour la tutelle, l'implémentation de la stratégie logistique ambitionne de structurer et dynamiser l'ensemble des activités logistiques, contribuera à accroître le niveau de professionnalisme dans les métiers logistiques, notamment en renforçant les maillons de la chaîne logistique des différents flux avec tout ce que cela engendre comme opportunités d'affaires aux opérateurs désireux de se moderniser et de créer une réelle valeur ajoutée logistique. «*Des avancées importantes ont été d'ailleurs constatées en matière de développement d'offres de services logistiques par des acteurs marocains émergents avec en parallèle un renforcement de la présence d'opérateurs internationaux*», annonce-t-on. Enfin, la composante ressources humaines est l'une des principales clés de la réussite du développement de la logistique au Maroc. A cet effet, le chantier «Formation» a été désigné comme l'un des axes prioritaires de la stratégie logistique nationale. L'objectif principal du chantier est d'accompagner le développement d'une offre de formation permettant de répondre quantitativement et qualitativement aux besoins du secteur.

Plusieurs projets sont sortis de terre ces dix dernières années

Zones logistiques, bras armé de la stratégie nationale

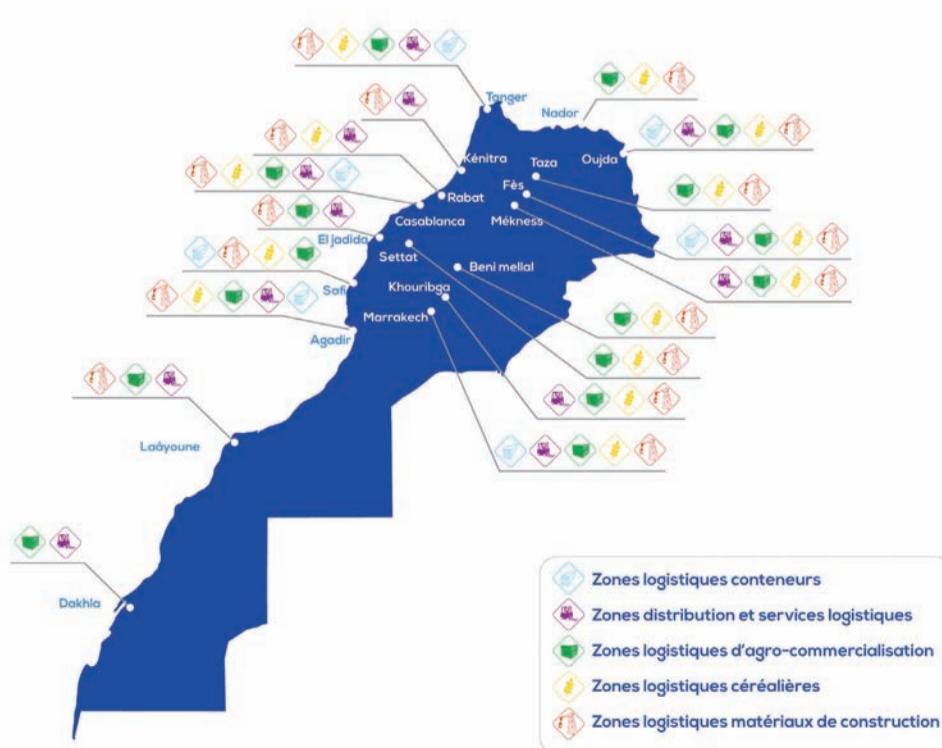
La stratégie nationale s'était fixé comme objectif majeur de doter le pays de zones logistiques modernes et aux normes. C'est le cas notamment de la zone logistique de Zenata, la plus grande zone programmée dans le cadre du schéma national des zones logistiques multi-flux (ZLMF) avec 323 hectares dédiés aux activités conteneurs, céréales, distribution et sous-traitance logistique. La position stratégique de la zone de Zenata située au carrefour des plus importants axes nationaux des réseaux de transport est renforcée par la réalisation d'une connexion routière efficiente la reliant au port de Casablanca. Le développement de la zone logistique de Zenata se fait conformément au schéma d'orientation et de référence urbanistique de la nouvelle ville de Zenata, du contrat d'application au contrat programme Etat-CGEM pour la période 2010-2015 relatif au développement des zones d'activités logistiques de la région du grand Casablanca, et sur la base du groupement des trois assiettes foncières publiques appartenant à l'Agence nationale des ports (ANP, 200 ha), à l'Office national des chemins de fer (ONCF, 144 ha), et à la Société nationale du transport et de la logistique (SNTL, 28 ha). La réalisation de cette zone a été amorcée avec la construction sur 14 ha de la première tranche de la plateforme logistique relevant de la SNTL. La deuxième tranche de cette plateforme doit permettre de dis-

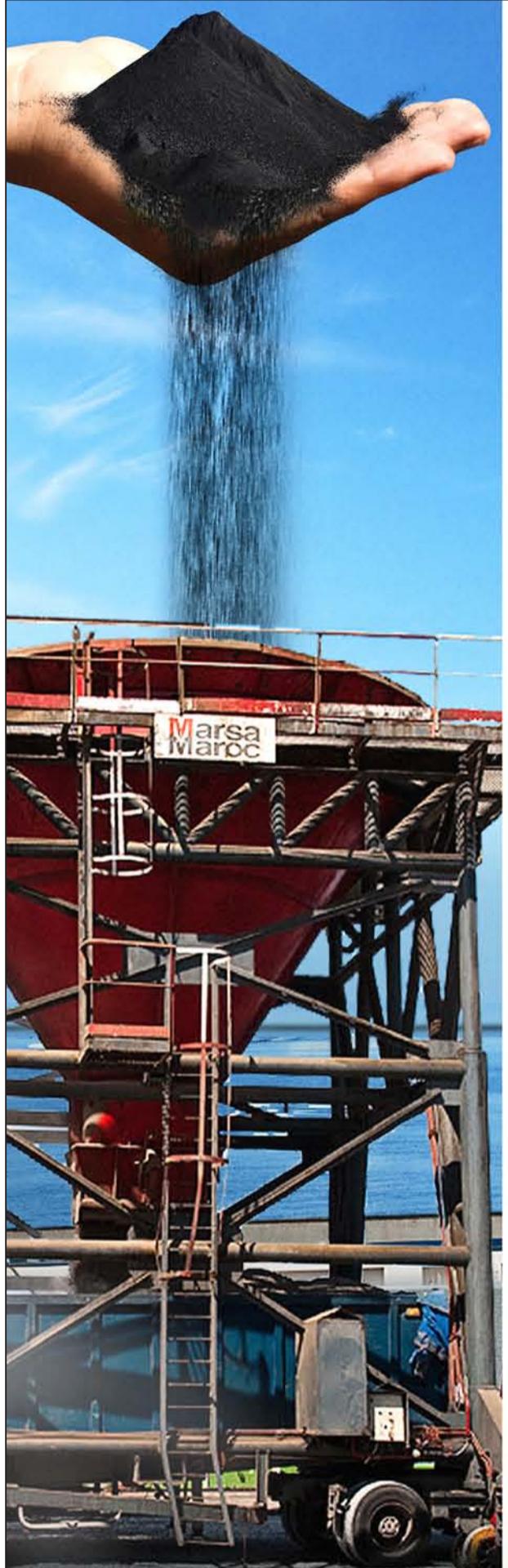


poser d'une offre d'immobilier logistique destinée aux opérateurs privés. Il faut dire que la stratégie a placé la ville de Casablanca et sa région parmi les priorités. Dans ce sens et afin de contribuer au développement durable de la métropole et sa région, le schéma national des zones logistiques multi-flux (ZLMF) avait dès le départ prévu la mise en place, en plus de la zone de Mita sur 32 ha, huit ZLMF (Zenata, Oulad Hadda, Deroua, Nouaceur, Oulad Saleh, Bouskoura, Lakhyayata et Nouvelle Ville de Sahel Lakhyayta), sur une superficie totale de 978 ha dont 607 ha en 2015, et couvrant l'ensemble des cinq grands types de plateformes logistiques. Le déploiement de la stratégie logistique dans la région

comprenait, outre le développement des plateformes logistiques sur des assiettes foncières à dominance publique, la mise en place d'un nouveau schéma opéatoire portuaire avec notamment la réalisation d'une connexion routière et ferroviaire dédiée en plus de mesures pour la régulation du transport au niveau de la ville de Casablanca, notamment la sortie et la circulation des porte-conteneurs et des camions poids lourds. Pas moins de 2,5 milliards DH comme investissement public avaient été mobilisés pour le développement des zones logistiques de Casablanca et améliorer leur connectivité. Ces efforts ont été concluants puisque le Maroc avait atteint le 50ème rang mondial en 2012 sur la base de l'indice de performance logistique (LPI) au lieu du 94ème rang en 2007, soit 44 places gagnées en 5 ans, et ce selon le rapport de la Banque mondiale «Connecting to Compete 2012: Trade Logistics in the Global Economy». Aussi, le Royaume avait été classé 17ème selon l'indice logistique des marchés émergents (Agility Emerging Markets Logistics Index 2013), avec une avancée de 4 places en une seule année et une deuxième meilleure évolution selon le même indice. A noter enfin que la stratégie nationale devait permettre de baisser le poids des coûts logistiques et de faciliter l'accélération de la croissance du PIB en réalisant une croissance additionnelle de 0,5%, soit une valeur ajoutée directe de 20 milliards de dirhams sans oublier la création d'emploi avec 36.000 postes à moyen terme, et environ 96.000 emplois à la fin du programme. Le secteur devait en outre contribuer au développement durable du pays à travers la réduction des nuisances et réduction des émissions de CO2.

La zone de Zenata située au carrefour des plus importants axes nationaux des réseaux de transport est renforcée par la réalisation d'une connexion routière efficiente la reliant au port de Casablanca.





VOS OPÉRATIONS ENTRE LES
MAINS D'UN EXPERT

Présente dans les 10 principaux ports du Royaume, Marsa Maroc offre des solutions logistiques en mesure de répondre à l'ensemble de vos besoins. Services aux navires et aux marchandises, services logistiques connexes ou encore information en temps réel, nous mettons à votre disposition des prestations complètes avec toute l'expertise de près de 50 ans d'expérience. Outre notre expertise dans la gestion portuaire, nous attachons une importance particulière à la qualité de nos équipements et la qualification de nos équipes, avec pour seul objectif de vous apporter toujours satisfaction.

Marsa
Maroc

Un objectif de 90 millions de tonnes en 2020 pour les ports relevant de l'ANP

Infrastructures portuaires : 3,6 milliards de dirhams jusqu'en 2022

C'est une véritable feuille de route pour le secteur portuaire qui a été dévoilée à l'occasion du dernier conseil d'administration de l'ANP (Agence nationale des ports) pour les deux prochaines années. Les principaux axes du plan d'action de l'Agence vont de la consolidation du système de régulation à l'achèvement de la réalisation des grands projets structurants, en passant par la mise en place des chantiers de digitalisation et de dématérialisation. En effet, les principaux axes du plan d'action de l'Agence nationale des ports au titre de l'année 2020 avaient été examinés par le conseil d'administration de cette Agence sous la présidence du ministre de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, président du conseil d'administration. Ce dernier avait ainsi souligné l'importance de la poursuite des efforts d'investissement programmés pour la période 2020-2022 pour une enveloppe de 3,6 milliards de dirhams. Lors de la présentation des principales lignes du projet de budgets au titre de l'année 2020, la directrice générale de l'ANP, Nadia Laraki, avait indiqué que le volume du trafic traité par les ports relevant de l'Agence nationale des ports continuera son trend haussier en réalisant une variation de +3,9%, pour franchir le niveau de 90 millions de tonnes en 2020. Cette progression est, essentiellement, expliquée par l'augmentation de 5,7% de l'activité des conteneurs et par la consolidation du rythme d'évolution de l'activité phosphatière qui enregistrera une hausse globale de 4,9%. L'accroissement soutenu de l'activité portuaire est accompagné par la mise en œuvre de programmes d'investissement ambitieux portant sur une enveloppe globale d'environ 3,6 milliards de dirhams, dont environ 1,5 milliard pour la seule année 2020.



Les principaux projets prévus dans ce cadre concernent le réaménagement de la gare maritime de Nador, la réalisation des quais pour la zone chantier naval au port d'Agadir, les travaux d'extension du port de Jebha, des aménagements intérieurs au bâtiment communautaire au port de Casablanca et l'aménagement de l'ouvrage d'accès au port sec de Zenata. Sur le plan de la régulation, le programme d'action de l'ANP arrêté au titre de l'année 2020 fait ressortir des projets visant le renforcement de la régulation des opérateurs et des activités portuaires, la promotion du régime de placement des terminaux portuaires ainsi que la poursuite de projets communautaires ciblant l'amélioration de la compétitivité du transit portuaire. En

Le chiffre d'affaires de l'Agence au titre de l'année 2020 franchira le cap de deux milliards de dirhams, soit un rebond avoisinant 13% par rapport aux prévisions de réalisation de l'année 2019.

En termes de prévisions budgétaires, le chiffre d'affaires de l'Agence au titre de l'année 2020 franchira le cap de deux milliards de dirhams, soit un rebond avoisinant 13% par rapport aux prévisions de réalisation de l'année 2019. Il faut préciser que l'Agence nationale des ports (ANP) est l'organe d'autorité et de régulation du nouveau système portuaire marocain mis en place par la loi 15-02. Acteur fort du paysage portuaire marocain, l'Agence fédère l'ensemble de la communauté portuaire autour d'objectifs communs ; elle œuvre à la création d'un environnement portuaire compétitif, favorisant un développement équitable et durable, caractérisé par une concurrence saine, par l'efficacité, la transparence et la bonne gouvernance, et assurant des services sûrs et de qualité. Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'Agence exerce ses attributions sur l'ensemble des ports du Royaume à l'exception du port de Tanger Méditerranée, soit 33 ports au total. L'Agence s'est fixé huit priorités stratégiques, notamment la poursuite de la réalisation des grands chantiers portuaires ; la contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de compétitivité logistique ; la poursuite de la mise en œuvre de la réforme portuaire objet de la loi 15-02 et l'amélioration de la compétitivité du secteur portuaire.



1er Opérateur Logistique Intégré au Maroc

LOGISTIQUE . TRANSPORT . MESSAGERIE



La Voie EXPRESS Logistics vous permet d'externaliser toute votre chaîne logistique de bout en bout en vous offrant une " **Solution Globale** " Intégrée Personnalisée". Et ce, grâce à la maîtrise de ses trois métiers, à savoir : **La Messagerie, le Transport et la Logistique**.

Grâce à son système d'information Intégré Temps Réel des plus performants du secteur, nous vous offrons un niveau de Qualité élevé avec des prestations, délais, coûts très compétitifs.

L'externalisation de votre Logistique Transport, Distribution, Messagerie et Entreposage vous permettra de vous concentrer sur votre CORE Business, tout en disposant d'une grande fléxibilité et réactivité, quelque soit les volumes à traiter, leurs diversités et leurs compléxités.

19,Rue Abou Bakr Ibnou Koutia,
Aïn Sebaâ - Casablanca
Tél. : 05 22 34 43 16 (9 L.G.) / Fax : 05 22 34 42 64
www.lavoieexpress.com

SERVICE RAMASSAGE
+212 5 22 34 33 33 (L.G)
CENTRE RELATION CLIENTELE
+212 5 22 66 44 20



Le trafic transitant par les ports gérés par l'ANP atteint un volume global de 31,3 millions de tonnes

Echanges commerciaux : Augmentation de 6,3% à fin avril 2020

Coronavirus ou pas, les échanges commerciaux maintiennent le cap. La communauté portuaire, sous l'égide de l'Agence nationale des ports, a fait preuve d'un engagement pour assurer le transit du commerce extérieur dans un contexte difficile marqué par le Covid-19. Ainsi, le trafic transitant par les ports gérés par l'ANP a atteint à fin avril 2020 un volume global de 31,3 millions de tonnes, marquant ainsi une hausse de 6,9%. Au titre du seul mois d'avril 2020, l'activité portuaire a maintenu son trend haussier avec une progression de 4,9% par rapport au même mois de l'année écoulée, en se chiffrant à 7,8 millions de tonnes. Par nature de flux, les évolutions enregistrées concernent notamment une hausse de 6,3% des importations avec un volume de 19,4 MT. Cette variation s'explique notamment par la hausse des importations des céréales (+38%), du charbon (+7,1%) et des aliments de bétails (+46,1%). Il a également été constaté une progression de 8,4% des exportations, soit un trafic global d'environ 10,8 MT, due particulièrement au fort rebond du trafic des engrains (+63%) et du phosphate brut (+6,8%). A noter également une augmentation de 1,6% du volume du cabotage, avec un trafic de 1 MT, induite essentiellement par l'augmentation du trafic des hydrocarbures (+14,6%). La répartition du trafic par port fait ressortir que les ports de Casablanca, Mohammedia et Jorf Lasfar ont assuré le transit de 24,8 millions de tonnes, ce qui représente environ 80,1% du trafic des ports gérés par l'ANP. Représentant environ 33,7% du trafic global, le port de Casablanca a assuré le transit d'environ 10,4 MT à fin avril 2020. Par rapport aux quatre premiers mois de l'année dernière, ce port a enregistré une hausse de 6%,



induite essentiellement par le fort rebond des importations des céréales (+23,5%), des aliments de bétails (+32,3%) et le trafic conteneurisé (+3,9%). Par contre les principales variations à la baisse ont concerné les produits sidérurgiques (-5,4%) et les exportations du sel. Avec 12,7 millions de tonnes à fin avril de l'année 2020, le port de Jorf Lasfar confirme sa première place avec une quote-part de 41% du trafic global. Par rapport à la même période de l'année précédente, ce port a enregistré une forte hausse de 13%, due principalement aux exportations des engrais (+60,2%), des importations des céréales (+52,5%) et de l'ammoniac (+30,1%). Pour sa part, le port de Safi a atteint un volume de 2 millions de tonnes, enregistrant une régression de 13,1%, imputable notamment au recul des importations du soufre (-10,7%), du

Au titre du seul mois d'avril 2020, l'activité portuaire a maintenu son trend haussier avec une progression de 4,9% par rapport au même mois de l'année écoulée, en se chiffrant à 7,8 millions de tonnes.

charbon (-49%), des exportations de l'acide phosphorique (-11%) et du gypse (-19,3%). Avec un volume d'environ 1,2 million de tonnes enregistré à fin avril 2020, l'activité du port de Nador a marqué une baisse de 3,3%, induite particulièrement par le recul des exportations de la barytine (-59,1%), des importations du charbon et coke (-12,3%) et du trafic des hydrocarbures (-14,6%). Par contre, certaines variations à la hausse ont concerné les importations des céréales (+210%) et le trafic TIR (+23,7%). De son côté, le port d'Agadir a connu une hausse de 9%, induite essentiellement par l'augmentation des importations des céréales (+37,5%), des aliments de bétails (+66,1%) et du trafic du clinker (+22%). Le trafic conteneurisé et la barytine ont par contre connu des baisses respectives de 9,8% et 85,6%. L'activité des conteneurs dans les ports relevant de l'ANP s'est chiffrée à 450.973 EVP durant les quatre premiers mois de l'année 2020, en légère hausse de 1,5%. En tonnage, cette activité a marqué une augmentation de 1,6% à fin avril 2020, avec un volume d'environ 4,4 millions de tonnes. Les exportations ont enregistré une hausse de 6,6%, avec un volume d'environ 197.020 EVP. Les conteneurs vides à l'export ont affiché un volume de 126.610 EVP, représentant ainsi 64% du trafic global des conteneurs à l'export. Les importations ont atteint 187.855 EVP, en baisse de 1,1% par rapport aux quatre premiers mois de l'année 2019.



Le Maroc a mis en place un Guichet unique national pour faciliter les procédures du commerce extérieur

PortNet : Le choix de la digitalisation

Dès 2008, le Maroc a fait le choix de la dématérialisation des procédures liées au commerce international. C'est ainsi que PortNet a vu le jour. Il s'agit d'un Guichet unique national pour faciliter les procédures du commerce extérieur. Selon les responsables, le projet a été lancé dans un contexte de compétition commerciale internationale et de croissance soutenue du trafic portuaire marocain. Plateforme de dématérialisation des flux documentaires, PortNet traite les formalités entre les différentes parties prenantes au commerce extérieur. En effet, la communauté du commerce extérieur regroupe un ensemble d'intervenants, tels que les organismes institutionnels, ministères et établissements publics (ANP, ADII, ministère chargé du commerce extérieur...), les organismes de contrôle (ONSSA, MCDI...), les banques de la place, les opérateurs de manutention, les agents maritimes, les importateurs et exportateurs, les transitaires, etc. La même source précise que PortNet permet de simplifier et d'accélérer les procédures et formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises. La fluidité des marchandises, l'accélération du dédouanement et la transparence dans les relations entreprises-administrations figurent également dans la liste des objectifs. Il faut dire que PortNet est le fruit de l'alliance stratégique des communautés portuaires et du commerce international. «Il s'agit d'un outil propre au gouvernement marocain visant la mise en œuvre de plusieurs stratégies sectorielles en vue de l'amélioration du climat des affaires, des échanges commerciaux, de la compétitivité portuaire et logistique et de la généralisation sans oublier pour autant l'innovation dans les services e-gov», expliquent les responsables, qualifiant PortNet de modèle réussi pour le partenariat national entre l'administration et le secteur privé dans la perspective d'améliorer le climat des affaires.

Depuis sa création en 2012, la société anonyme PortNet se charge du projet de mise



en place du Guichet unique national de facilitation de l'ensemble des procédures portuaires et du commerce. Collaborant avec l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire et du commerce extérieur, PortNet S.A. entend agir sur les leviers d'amélioration de la compétitivité portuaire et des opérateurs économiques du Maroc. «L'initiative de la mise en œuvre de PortNet en tant qu'outil communautaire est la résultante de la prise de conscience de cette nécessité de durabilité de la performance des acteurs économiques nationaux.

Par conséquent, elle constitue un levier opérationnel majeur de la compétitivité qui dote les écosystèmes logistiques et les écosystèmes inhérents au commerce extérieur d'une grande capacité d'anticipation, de proactivité, de maîtrise des coûts et de traçabilité des opérations commerciales à vocation internationale», précise la même source. Il faut préciser que PortNet a franchi la barre des 39.046 usagers, incluant plus de 37.363 importateurs et exportateurs, 1.292 transitaires, 18 banques et plus de 7 administrations. Et grâce d'une part à l'implémentation, au niveau de PortNet, des

meilleures pratiques et recommandations d'interopérabilité du commerce à l'échelle internationale et d'autre part, aux synergies développées dans le cadre de sa participation aux différents projets internationaux, PortNet permet aussi l'échange de données au niveau régional et ce à travers l'interopérabilité avec les guichets uniques d'autres pays permettant ainsi une simplification et une intégration de bout en bout des chaînes logistiques et commerciales entre le fournisseur et son client à l'international. «Devenu progressivement outil incontournable dans l'accélération et l'intégration de la chaîne du commerce extérieur du Maroc, le Guichet unique national du commerce extérieur «PortNet», modèle précurseur du partenariat réussi public-privé au service de la compétitivité des opérateurs économiques au Maroc et à l'international, continue à récolter les fruits de l'engagement inclusif et de l'alliance stratégique des communautés portuaires et du commerce extérieur pour un climat des affaires amélioré, un commerce extérieur facilité, une logistique plus compétitive et des ports zéro papier», concluent les responsables.

PortNet a franchi la barre des 39.046 usagers, incluant plus de 37.363 importateurs et exportateurs, 1.292 transitaires, 18 banques et plus de 7 administrations.

En raison de la pandémie Logismed reporté

Face à la propagation de la pandémie du coronavirus au Maroc et dans le monde, plusieurs événements ont été reportés. C'est le cas notamment de Logismed, le salon de la logistique, prévu au cours du mois d'avril dernier. Bien évidemment, il s'agit d'un report et non d'une annulation. Pour rappel, la ville de Casablanca devait accueillir le Salon international du

transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed), qui doit souffler sa neuvième édition, sous le thème «Digitalisation, une simple évolution ou une nécessaire révolution !».

Destiné aux professionnels en quête de technologies, de services et de solutions adaptées à leurs besoins pour gagner en compétitivité et garder un avantage concurrentiel, Logismed regroupe tous les métiers du secteur répartis en 6 pôles, à savoir : «Prestation transport & logistique», «Manutention & emballage», «Equi-

pements de transport», «Immobilier logistique & infrastructures», «Technologies d'information» et «services».

L'événement devait connaître la participation de pas moins de 150 exposants marocains et étrangers pour présenter leurs offres, savoir-faire, solutions et innovations technologiques à plus de 5.000 visiteurs professionnels nationaux et internationaux issus de tous les secteurs d'activités, de toutes les tailles d'entreprises et régions du Royaume, ainsi que de différents continents.

Le Maroc veut faire de la logistique un atout dans sa stratégie

Opération séduction des investisseurs étrangers

Le Royaume veut faire de la logistique un atout majeur dans sa stratégie de captation des investissements étrangers. Les projets menés et la stratégie mise en place sont ainsi régulièrement mis en avant. «Le secteur de la logistique au Maroc a connu une forte croissance et évolution pendant les dernières années. Il représente un enjeu capital vu ses impacts positifs sur le plan économique et social ainsi que sa contribution au développement durable du pays. Compte tenu de l'importance capitale que revêt ce secteur, le Maroc a lancé une stratégie nationale intégrée pour le développement de la compétitivité logistique à l'horizon 2030 qui a pour principal objectif de renforcer, d'accompagner et de structurer le secteur logistique dans le pays», lit-on dans le portail «Invest in Morocco». La même source ajoute que la stratégie logistique nationale, déclinée en cinq axes, vise à «doter le pays d'infrastructures logistiques performantes à travers la mise en place d'un réseau national de zones logistiques (axe 1) devant couvrir une superficie de près de 3.300 ha en 2030, réalisé progressivement dans le cadre de schémas régionaux mobilisant du foncier en majorité public et conçus en concertation avec les acteurs locaux sur la base des besoins actuels et prévisionnels de ces territoires». Il faut dire que la mise en œuvre des mesures et actions relatives à ces axes s'opérera progressivement et en plusieurs phases, avec des objectifs ambitieux à court et moyen termes, pour un déploiement complet à l'horizon 2030. La stratégie nationale repose par ailleurs sur plusieurs acteurs institutionnels nationaux. C'est le cas notamment de l'ANP qui exerce ses attributions sur l'ensemble des ports du Royaume à l'exception du port de Tanger Méditerranée (33 ports). Depuis 2006, une réforme globale du secteur portuaire a été mise en place avec notamment la



création de l'Agence nationale des ports (ANP) en tant qu'autorité portuaire. «La réforme de 2006 et la refonte du mode de gestion et d'exploitation des ports ont permis la clarification des rôles et des missions de chacun, l'unicité dans la chaîne de manutention, la libéralisation de la gestion, de l'exploitation et du financement des ports (concessions) et l'introduction de la concurrence ainsi que la définition d'un cadre juridique et réglementaire (loi 15-02) pour l'exercice de l'ensemble des activités portuaires», disent les responsables. La stratégie nationale repose également sur le transport routier. Dans ce sens, l'action d'Autoroutes du Maroc (ADM) depuis plus de 25 ans a permis le développement de l'infrastructure autoroutière et la réalisation d'un réseau de 1.800 km d'autoroutes. Il faut dire que depuis la création d'ADM en 1989, les

**Aujourd'hui,
ADM vit une
transition qui
marque un
tournant dans sa
vie d'entreprise
dans un
contexte où le
client, toujours
de plus en plus
exigeant, attend
des prestations
d'un niveau
très élevé tant
en matière de
confort et de
sécurité que
de qualité de
service.**

pouvoirs publics ont adopté une stratégie volontariste d'aménagement du territoire favorisant un développement rapide du réseau autoroutier. Aujourd'hui, ADM vit une transition qui marque un tournant dans sa vie d'entreprise dans un contexte où le client, toujours de plus en plus exigeant, attend des prestations d'un niveau très élevé tant en matière de confort et de sécurité que de qualité de service. L'infrastructure aéroportuaire n'est pas en reste. En effet, l'ONDA (Office national des aéroports) a mis en place une stratégie volontariste pour le développement des infrastructures aéroportuaires. Dans ce sens, l'Office s'est doté d'un plan stratégique qui intègre parmi ses objectifs le développement de l'ensemble des plateformes aéroportuaires. Ainsi, les dernières années ont connu l'achèvement d'un certain nombre de chantiers qui ont donné lieu à l'exploitation de nouvelles plateformes. Selon les responsables, «ces projets de développement ont permis une modernisation des infrastructures, une amélioration substantielle de la qualité des services et une mise à niveau adéquate des équipements de sécurité de la navigation aérienne». Et de conclure : «Ces extensions ont nécessité la mise en place d'un certain nombre d'équipements et d'installations dédiés à l'exploitation des nouvelles aérogares et assurent l'accueil de différents types d'avions, dans des conditions conformes aux normes et réglementations en vigueur».





NOUS AVONS SURMONTÉ TOUTES SORTES DE TEMPÊTES.

Nos clients ont besoin d'un partenaire solide sur lequel compter. Depuis nos débuts dans le transport de marchandises en 1970, nous avons constamment évolué pour devenir un leader mondial dans le transport par conteneurs. Aujourd'hui, nos 70,000 employés s'engagent à trouver les meilleures solutions de transport porte-à-porte pour nos clients. Notre force vient de notre réseau. Nous relions individus et continents, à travers le monde.

Pour plus d'informations, veuillez contacter votre agence MSC:
+ 212 522 29 55 12 ou MAR-info@msc.com

msc.com

**m
sc**

Le programme court jusqu'en 2021

PME Logis, la logistique conjuguée à toutes les tailles d'entreprises

L'AMDL a conçu en partenariat avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), la Fédération du transport et de la logistique de la CGEM (FTL - CGEM) et le Groupement interprofessionnel d'aide au conseil (GIAC Translog), un programme visant la mise à niveau logistique des PME intitulé «PME Logis», qui s'étale sur la période 2017-2021.

Ce programme intègre les besoins d'amélioration logistique définis à l'occasion de l'ensemble des travaux conduits par l'AMDL et la CGEM à ce jour et fait suite à la phase de sensibilisation à large échelle menée auprès des entreprises au niveau régional et sectoriel sur les bonnes pratiques logistiques.

Il vient répondre à une forte attente des PME en termes d'accompagnement technique et financier sur différents volets tels que les diagnostics logistiques, les systèmes d'information logistiques (WMS/TMS), les certifications/labellisations et les formations.

Concrètement, PME Logis a pour objectifs de rehausser le niveau des pratiques logistiques au sein des PME marocaines en vue de leur alignement avec les meilleurs standards et normes. Il vise à faire émerger une offre de services logistiques performante adaptée aux besoins des PME et favoriser le développement et la qualité opérationnelle des opérateurs logistiques.

Il est question de renforcer les compétences logistiques des ressources humaines. PME Logis fait l'objet d'une convention entre le ministère de l'économie et des finances, le ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, l'AMDL, la CGEM, la FTL - CGEM et le GIAC Translog. Cette convention définit les engagements des parties et les modalités de gouvernance et de mise en œuvre du programme. Afin de garantir une bonne gestion du programme, un manuel de procédures de mise en œuvre, définissant les modalités de mise en œuvre des



produits du programme, a été établi.

Pour faciliter aux cabinets et PME l'accès au programme et en assurer une bonne gestion et un suivi rigoureux, une plateforme web a été développée, permettant de gérer l'interaction entre les différents intervenants. Un guide utilisateur a également été élaboré décrivant les processus de dépôt et de suivi des dossiers des demandes de référencement des cabinets et celles d'accès au financement des PME. Cette plateforme informatique sert à automatiser les processus de dépôt des dossiers et à traiter les demandes de référencement des cabinets et d'accès au financement des PME.

En effet, elle permet notamment le dépôt et suivi

du traitement des dossiers de référence ; le dépôt et suivi du traitement des dossiers d'accès au programme ; le dépôt et suivi de l'évaluation des livrables des missions du programme ainsi que le dépôt et suivi du traitement des dossiers de paiement.

Il faut préciser que le programme PME Logis est destiné aux PME, aussi bien les opérateurs logistiques que les chargeurs, relevant des secteurs, sous-secteurs et branches professionnelles économiques (prestataires de services logistiques (3PL) ; commissionnaires de transport ; opérateurs de messagerie ; transporteurs routiers de marchandises ; industriels ; distributeurs ; grossistes et semi-grossistes). Sont éligibles au financement des produits de ce programme les PME de droit marocain et ayant un chiffre d'affaires annuel entre 300.000 DH et 200 MDH pour les opérateurs logistiques et entre 3 MDH et 200 MDH pour les chargeurs.

Les PME souhaitant bénéficier des produits de PME Logis doivent d'abord s'inscrire au programme puis renseigner le dossier relatif à la demande de financement du produit souhaité en ligne. Avant de soumettre sa demande de financement, la PME choisit et approche le cabinet référencé qui l'accompagnera dans la mise en place du produit souhaité.

L'évaluation des demandes de financement des PME se fait sur la base des règlements d'évaluation, par type de produit. Avant de soumettre sa demande de financement, la PME choisit et approche le cabinet référencé qui l'accompagnera dans la mise en place du produit souhaité. Une fois la demande de financement acceptée et avant le démarrage de la prestation, un contrat de financement est conclu entre les parties : l'AMDL, le GIAC Translog, le cabinet et la PME bénéficiaire. Ce contrat fixe les modalités de financement et les engagements des parties pour la réalisation des prestations.

Un questionnaire a été diffusé pour recueillir les données sur la situation Coronavirus : Les opérateurs de la logistique sondés

Les responsables sont à la recherche de données relatives à l'activité du secteur du transport et de la logistique durant le premier trimestre 2020 et leurs avis et suggestions par rapport aux mesures prises ou à entreprendre afin de mieux cerner l'effet de cette pandémie. Pour ce faire, un questionnaire a été envoyé aux opérateurs. «Le monde entier connaît une crise sanitaire qui ne sera certainement pas sans répercussions sur l'économie mondiale. En effet, avec l'adoption par la quasi-totalité des États dans le monde de stratégies et de mesures restrictives et exceptionnelles ayant abouti à des confinements généraux, plusieurs secteurs d'activités ont

été négativement impactés», apprend-on auprès des initiateurs de la démarche. «Le Maroc ne fait pas exception car des secteurs comme le tourisme, l'automobile, le textile et celui des services subissent les conséquences de cette crise sanitaire. De par sa transversalité et son omniprésence dans les différentes chaînes de valeur de l'économie nationale, le secteur de la logistique au Maroc n'a pas été épargné par cette crise sanitaire et se retrouve amené à s'adapter et à se mobiliser pour atténuer les externalités de ladite crise sur les tissus économique et social du pays», ajoute la même source. Concrètement et pour appréhender de façon plus objective les

effets de la crise du Covid-19 sur le secteur de la logistique au Maroc, l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) et l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique (OMCL) en partenariat avec la Commission compétitivité logistique et énergétique de la CGEM et la Fédération du transport et de la logistique de la CGEM ont établi un questionnaire pour recueillir, auprès des opérateurs logistiques, des données relatives à l'activité du secteur du transport et de la logistique durant le premier trimestre 2020 et leurs avis et suggestions par rapport aux mesures prises ou à entreprendre afin de mieux cerner l'effet de cette pandémie.

